

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE COURS ET JARDINS gUG 2021/2022

La participation au centre de loisirs « Les Jardins » et aux ateliers hebdo de Cours et Jardins gUG implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

1. Activités de Cours et Jardins gUG

Fondée en 2014, l'entreprise d'intérêt public Cours et Jardins gUG a pour but de promouvoir l'éducation artistique, les échanges interculturels et la langue française. Elle propose des activités artistiques, culturelles, créatives et sportives régulières (hebdomadaires) ou exceptionnelles (week-end, vacances, ...). Ces activités pédagogiques sont de type centre de loisirs et ateliers adaptés à l'âge des enfants et des adolescents suivant le projet de structure et pédagogique de Cours et Jardins gUG. Elle organise également des échanges interculturels de jeunes ainsi qu'un Festival de Théâtre Jeunesse à Berlin, des formations en pédagogie théâtrale et des ateliers artistiques pour les adultes.

2. Lieux d'activités et horaires d'ouverture

2.1. Lieux d'activités

Sauf mention contraire, les activités ont lieu dans les écoles de scolarisation de l'enfant.

Le centre de loisirs élémentaire prend place à la bibliothèque (BCD) de l'école où l'appel est fait à la fin des classes.

Des sorties peuvent être programmées une semaine en amont. L'information se fait par mail. Cependant, des sorties spontanées peuvent être mises en place dans les parcs voisins (Gleisdreieck, parcs de jeux avoisinants...). Les enfants sont revenus pour 17h00 et les parents sont informés par voie d'affichage sur l'école et par mail.

Le centre de loisirs maternel prend place au rez-de-chaussée de l'école maternelle après la classe.

Exception Atelier théâtre Pumpe : les enfants fréquentant cet atelier théâtre se rendent par leurs propres moyens au JugendKulturZentrum Pumpe (Lützowstr. 42 10785 Berlin)

Exception centre de loisirs des vacances : le centre de loisirs des vacances se déroule dans un lieu extérieur à l'école.

2.2. Horaires des activités

Les horaires officiels de toutes les activités sont communiqués sur notre site internet www.coursetjardins.org. Toute absence de l'enfant devra être signalée au plus vite à Cours et Jardins gUG par téléphone, email ou bien aux animateurs.

Le bureau de Cours et Jardins gUG est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 et joignable par téléphone (030/49967091) ou par email (info@coursetjardins.org).

2.3. Retards après les activités

Il est demandé de venir chercher les enfants à 16h30 précise les lundis, mardis, jeudis et à 15h30 précise les vendredis pour l'Accueillette et entre 17h30 et 18h00 tous les jours pour le centre de loisirs. Tout retard à l'Accueillette pourra être facturé comme journée complète (10,00€ lundi mardi jeudi et 14,00€ vendredi).

En cas d'absence ou de retard, merci de prévenir les animateurs des centres de loisirs par téléphone 0176 31 79 81 79.

En signant ce contrat, les parents ou responsables légaux autorisent Cours et Jardins gUG à prendre toute mesure pour faire garder l'enfant ou le faire raccompagner à son domicile. Ils reconnaissent que Cours et Jardins gUG est déchargée de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident au cours de cette garde ou de ce trajet. Ils s'engagent à rembourser Cours et Jardins gUG des frais éventuels encourus (taxi par exemple).

En cas de retards répétés, l'enfant peut être temporairement suspendu des activités de Cours et Jardins gUG.

En cas d'accueil d'enfants sans inscription répétée (minimum 3 fois), Cours et Jardins gUG se réserve le droit d'informer le Jugendamt et d'amener l'enfant à la Kinder- und Jugendnotdienst der Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Wissenschaft (Gitschiner Str. 48/49, 10969 Berlin-Kreuzberg) où les parents viendront chercher leur enfant. Les frais afférents au transport à la Kinder- und Jugendnotdienst der Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Wissenschaft devront être remboursés par les parents.

3. Inscription, résiliation, changements, paiements et prix

3.1. Inscriptions

Les inscriptions sont à l'année et modifiables à chaque trimestre, excepté pour le système des tickets en cours aux Jardins de Voltaire pour des inscriptions spontanées jusqu'au matin même du jour souhaité. Les carnets sont achetés par carnet de 5 et valables jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Inscription à l'année :

Une facture est éditée chaque trimestre selon le nombre de jours d'ouverture de l'école. (cf. fiche planning et tarif).

Trimestre 1 : 1 septembre 2021 au 17 décembre 2021

Trimestre 2 : 3 janvier 2022 au 8 avril 2022

Trimestre 3 : 25 avril 2022 au 1 juillet 2022

Les inscriptions se font en remplissant la fiche d'inscription correspondante de manière complète et lisible, téléchargeable sur notre site internet www.coursetjardins.org. Cette fiche d'inscription est à envoyer à Cours et Jardins gUG par email ou par poste ou à transmettre aux animateurs. Une fiche d'inscription incomplète ne permet pas l'inscription de l'enfant.

Les inscriptions se font à l'année scolaire 2021/2022. L'inscription pendant le trimestre en cours est possible selon les places disponibles.

Inscription par tickets :

L'inscription unique (pour une seule journée de centre de loisirs) est possible grâce à l'achat préalable de carnet de tickets en vente par correspondance. Une fiche d'inscription est toujours nécessaire. Il est demandé qu'elle soit remise lors de la demande du premier achat de carnets de tickets.

Elémentaire : nous vous invitons à nous avertir par e-mail jusqu'au matin même du jour d'accueil de votre enfant, et de lui donner le jour-même un ticket sur lequel le nom de l'enfant, sa classe et la date du jour d'accueil sont inscrits. Il pourra remettre ce ticket à l'équipe d'animateurs lors de l'appel en début d'après-midi.

Maternelle : nous vous invitons à nous avertir par e-mail jusqu'au matin même du jour d'accueil de votre enfant, et de confirmer sa présence le matin dans le fiche de présence de sa classe qui se trouve près du piano à l'entrée : Vous pourrez glisser le ticket sur lequel le nom de l'enfant, sa classe et la date du jour d'accueil sont inscrits, dans ce même classeur

Information École Voltaire : La prise en charge exceptionnelle d'un enfant **non-inscrit** préalablement ou sans ticket entraîne l'application d'un tarif majoré forfaitaire : 20,00€ le lundi, mardi, jeudi, vendredi et 40,00€ le mercredi.

3.2. Résiliation et changements

Toute résiliation de contrat ou changement souhaité doit être adressé **par écrit** à Cours et Jardins gUG et comporter la date de résiliation ou de changement souhaité. Les modifications ou résiliations sont possibles **par trimestre**, dans le délai des dates communiquées sur le site internet.

Changement pour le deuxième trimestre : du lundi 7.12.2021 au vendredi 17.12.2021

Changement pour le troisième trimestre : du lundi 29.03.2022 au vendredi 08.04.22

Pour les autres cas, un préavis d'un mois doit être respecté. Si la résiliation est due à un cas de force majeure : merci de nous contacter le plus rapidement possible.

Centre de loisirs des vacances scolaires :

En remplissant et signant la fiche d'inscription, les parents s'engagent fermement. L'inscription de leur(s) enfants(s) est actée et donc facturée.

En cas d'une annulation communiquée moins de 48h avant le début des activités, les jours inscrits sont facturés à 100%. En cas d'annulation communiquée moins de 72h avant le début des activités, les jours inscrits sont facturés à 50%.

En cas de maladie justifiée par un certificat médical, les jours manqués ne sont pas facturés. Pour tout autre cas de force majeure, merci de nous contacter le plus rapidement possible.

3.3. Paiement

Une facture vous est adressée par voie électronique au début de chaque trimestre.

Les paiements se font par virement bancaire (Überweisung) ou par prélèvement (Lastschrift) sur le compte de Cours et Jardins gUG.

Ils peuvent être mensuels (avant le 10 du mois en cours), trimestriels ou annuels. Des frais administratifs seront occasionnés pour les retards ou incidents de paiement. Les paiements par virement bancaire se font sur le compte bancaire suivant :

Kontoinhaber : Cours et Jardins gUG / BIC : GENODEM1GLS / IBAN : DE17 4306 0967 1224 4416 00 / GLS Bank

Pour les paiements par prélèvement, merci de télécharger le formulaire "SEPA-Lastschriftmandat"/"Mandat de prélèvement SEPA" sur notre site internet www.coursetjardins.org, de le remplir et de l'envoyer à Cours et Jardins gUG en original par poste. Veillez à remplir le formulaire avec soin pour éviter les frais bancaires supplémentaires en cas d'erreur.

En cas de retard de paiement sur l'année précédente, une inscription sur l'année en cours pourra être refusée.

3.4. Tarifs centres de loisirs « Les Jardins » - Nos tarifs pour l'année scolaire 2021-2022 :

TARIFS ELEMENTAIRE

| Inscription | Tarifs | Trimestre 1 | Trimestre 2 | Trimestre 3 |
|---------------------------|---|--|--|--|
| Liberté Tous les jours | 57,00€/semaine | 741,00€ | 741,00€ | 570,00€ |
| Lundi Jour fixe | 10,00€/jour Accueillette jusque 16h30 : 5,00€ | 130,00€ Accueillette : 65,00€ | 120,00€ Accueillette : 60,00€ | 90,00€ Accueillette : 45,00€ |
| Mardi Jour fixe | 10,00€/jour Accueillette jusque 16h30 : 5,00€ | 130,00€ Accueillette : 65,00€ | 120,00€ Accueillette : 60,00€ | 90,00€ Accueillette : 45,00€ |
| Mercredi Jour fixe | 23,00€/jour Pas d'Accueillette le mercredi | 299,00€ | 299,00€ | 230,00€ |
| Jeudi Jour fixe | 10,00€/jour Accueillette jusque 16h30 : 5,00€ | 140,00€ Accueillette : 70,00€ | 130,00€ Accueillette : 65,00€ | 90,00€ Accueillette : 45,00€ |
| Vendredi Jour fixe | 14,00€/jour Accueillette jusque 15h30 : 5,00€ | 196,00€ Accueillette : 70,00€ | 182,00€ Accueillette : 65,00€ | 126,00€ Accueillette : 45,00€ |

TARIFS MATERNELLE

| Inscription | Tarifs | Trimestre 1 | Trimestre 2 | Trimestre 3 |
|---------------------------|-----------------------|----------------|----------------|----------------|
| Liberté Tous les jours | 57,00€/semaine | 741,00€ | 741,00€ | 570,00€ |
| Lundi Jour fixe | 10,00€/jour | 130,00€ | 120,00€ | 90,00€ |
| Mardi Jour fixe | 10,00€/jour | 130,00€ | 120,00€ | 90,00€ |
| Mercredi Jour fixe | 23,00€/jour | 299,00€ | 299,00€ | 230,00€ |
| Jeudi Jour fixe | 10,00€/jour | 140,00€ | 130,00€ | 90,00€ |
| Vendredi Jour fixe | 14,00€/jour | 196,00€ | 182,00€ | 126,00€ |

Ticket.

Sans contrat mais sur fiche d'inscription donnant les informations nécessaires à l'accueil de votre enfant.

Pour votre flexibilité : vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'au matin même de sa venue en confiant un ticket à une assistante maternelle (Maternelle) ou à votre enfant (Élémentaire). Nous prévenir également par mail ou appel téléphonique.

Tout enfant sans ticket sera refusé et accompagné au secrétariat de l'école.

Tarifs :

Carnet S « Semaine », 5 tickets Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 70 €

Carnet M « Mercredi », 5 tickets Mercredi : 125 €

Carnets en vente le 2 septembre 2020 et sur le site de Cours et Jardins.

Les tarifs ayant un caractère forfaitaire, aucune réduction ne pourra être demandée pour les activités manquées du fait des familles (maladie, voyages scolaires) ou pour les activités annulées indépendamment de la volonté de Cours et Jardins gUG.

Des réductions telles qu'indiquées ci-dessous sont applicables.

Fratrerie : -10% sur le montant total pour deux enfants sur des activités équivalentes, -20% sur le montant total pour trois enfants ou plus, sur des activités équivalentes.

Accueille : 5,00€

Lundi, mardi, jeudi : 15h45-16h30

Vendredi : 14h45-15h30

3.5. Autres tarifs

- Centre de loisirs des vacances : 35€/Journée/Enfant (comprenant l'accès à toutes les activités dont sorties et goûter inclus. Le repas est tiré du sac)
- Relais musique : 7€/Mercredi/Enfant

4. Divers

4.1. Suspension d'un participant à une activité

Il incombe aux participants des activités de Cours et Jardins gUG de respecter les consignes données par les encadrants, notamment les interdictions ou avertissements qui assurent leur sécurité et le bon déroulement de l'activité. De même, il est important d'adopter une tenue et un comportement compatible avec leur environnement : en cas de non-respect répété de ces consignes, les parents en seront avertis; si le trouble continue, le participant pourra être exclu des activités.

Cette exclusion n'entraînera pas une restitution des cotisations versées.

4.2. Annulation pour cause d'empêchement d'une personne encadrante

En cas d'indisponibilité imprévue des animateurs, certaines activités pourront être annulées. Cependant Cours et Jardins gUG s'efforcera à chaque absence imprévue de trouver des solutions de remplacements.

4.3. Annulation pour cause d'événement extérieur à Cours et Jardins gUG

En cas d'annulation de l'activité indépendante de Cours et Jardins gUG (par exemple, fermeture exceptionnelle des locaux décidée par la direction de l'établissement, voyages scolaires, catastrophes naturelles, consignes sanitaires, etc.), les activités seront annulées et non remboursées.

4.4. Les goûters

Sauf mention contraire, les goûters ne sont pas fournis excepté le mercredi aux centres de loisirs élémentaire et maternel.

4.5. Sorties

Dans le cadre des centres de loisirs des vacances, ainsi que ceux de la maternelle et de l'élémentaire Voltaire, des sorties peuvent être organisées dans différents lieux de Berlin (ex : zoo, musée). En acceptant le règlement

intérieur, les parents autorisent leurs enfants à participer aux sorties organisées dans ce cadre. Ces activités se déroulent dans les horaires habituels du centre de loisirs et sont annoncées au moins une semaine à l'avance.

5. Responsabilités

Le participant majeur, les parents ou responsables légaux s'engagent à signaler, par courriel ou par téléphone, toute information utile concernant l'état de santé ou autre problème pouvant affecter leur(s) enfant(s) pendant le déroulement des activités.

Ils reconnaissent que Cours et Jardins gUG est entièrement déchargée de toute responsabilité en cas d'incendie, de catastrophe, d'attaque de l'établissement d'accueil, de dommages, dégâts ou accidents, notamment du fait de leur enfant, dès lors que les règles habituelles de surveillance et les normes applicables ont été respectées. Une souscription à une assurance de responsabilité civile (HAFTPFLICHTVERSICHERUNG) est fortement recommandée.

Le participant majeur ou les parents autorisent et approuvent toute mesure d'urgence prise par Cours et Jardins gUG pour assurer l'évacuation, les soins, le transport éventuel vers le domicile ou vers l'hôpital le plus proche. Ils s'engagent à rembourser Cours et Jardins gUG pour tous frais occasionnés par ce fait.

Cours et Jardins gUG décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objet de valeur.

En dehors des horaires des activités, Cours et Jardins gUG n'est pas responsable de l'enfant.